



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Géographie

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Géographie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI130004224

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Strasbourg.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Géographie* de l'Université de Strasbourg (UDS) constitue une filière traditionnelle dans le domaine des Sciences humaines et sociales (SHS). La formation est généraliste en première année puis offre une consolidation des connaissances en deuxième année. La spécialisation se fait avec deux parcours en troisième année : *Géographie* et *Aménagement du territoire*.

Cette orientation progressive permet à l'étudiant de s'orienter dans les différents masters proposés à l'UDS (master *Géographie environnementale*, master *Urbanisme et aménagement*, master *MEF* (Métiers de l'enseignement et de la formation) *Histoire - Géographie*) ou dans d'autres universités. Les étudiants de 2^e année peuvent également postuler dans des licences professionnelles (*Agronomie*, *Agriculture durable*, *protection de l'environnement*, *spécialité eaux urbaines et rurales*), leur offrant alors des débouchés professionnels au niveau de la licence.

Plus généralement, les débouchés professionnels se font après un master, s'appuyant sur les compétences et connaissances acquises durant toutes les années de formation, alliant alors de solides compétences disciplinaires à une culture générale. Les métiers sont alors diversifiés (métiers de l'enseignement, de l'urbanisme, du développement local, de l'ingénierie territoriale, de l'architecture, du développement, du tourisme par exemple).



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence *Géographie* de l'Université de Strasbourg est bien structurée par une équipe pédagogique qui se répartit l'ensemble des responsabilités administratives et pédagogiques, mais aussi transversales (liens avec les autres mentions : licence *Histoire*, licence *Histoire - Géographie*).

Le projet pédagogique est cohérent sur les trois années de licence avec une spécialisation progressive qui permet à l'étudiant de faire ses choix de cursus, en 3^e année, au travers de deux parcours (*Géographie* et *Aménagement du territoire*). La poursuite d'études en master, concernant la quasi-totalité des étudiants de licence, est alors préparée par cette spécialisation et par une initiation à la recherche. Des enseignements optionnels permettent aux étudiants de postuler certes dans des masters spécifiques, mais aussi d'envisager déjà leur poursuite d'études dans des spécialités de master particulières.

La formation est cohérente et solide d'un point de vue disciplinaire, dans les différents domaines de la géographie, intégrant même les aspects techniques de la discipline, mais ouverte également sur d'autres sciences humaines et sociales, parfois complémentaires comme l'histoire. L'ensemble des disciplines enseignées vise à développer chez l'étudiant l'acquisition de toutes une série de compétences académiques ou méthodologiques (analyse, synthèse, communication écrite et orale, etc.). La réflexion pédagogique semble un souci constant de l'équipe avec une volonté d'encadrer fortement les étudiants dès leur arrivée à l'Université. L'accent est mis sur la méthodologie, universitaire en première année, mais surtout disciplinaire au travers des différents outils de la géographie. Le dispositif d'aide à la réussite combine informations auprès des étudiants en difficulté et tutorat d'accompagnement (par des étudiants et par des enseignants).

Le souci d'intégrer des professionnels à la formation, en grande partie par le biais du projet personnel et professionnel, montre l'intérêt de l'équipe pédagogique pour l'accompagnement des étudiants dans leur orientation et leur attention pour la recherche de débouchés professionnels. Les sorties de terrain et les stages ont la même vocation.

Les politiques de l'établissement sont bien répercutées à l'échelle de la formation dans certains domaines (aide à la réussite, aide à l'orientation, suivi des compétences), mais encore insuffisamment dans d'autres (autoévaluation, suivi de la population étudiante, évaluation de la formation par les étudiants). Si certaines caractéristiques de la population étudiante, en particulier celle de première année, sont connues et présentées, l'utilisation des autres données pour le pilotage de la formation paraît encore insuffisante. L'équipe pédagogique, qui semble avoir mené un gros travail de réflexion sur la formation, pourrait tirer un grand bénéfice de l'intégration de ces données (réussite des étudiants, suivis de cohortes, etc.).

- Points forts :

- Cohérence du projet pédagogique dans ses objectifs et ses contenus et progressivité de la formation.
- Cohérence de l'équipe pédagogique permettant un bon accompagnement des étudiants et une aide pertinente à la réussite.
- Présence de stages de terrain et de stages d'observation.
- Poursuite d'études et débouchés professionnels bien pris en compte.
- Une tentative pour intégrer des données chiffrées (suivi de la population étudiante) dans le pilotage de la formation.

- Points faibles :

- Manque d'ouverture vers d'autres matières renforçant les passerelles et les réorientations possibles.
- Le pilotage de la formation ne prend pas totalement en compte l'évaluation de la formation par les étudiants, qui est encore balbutiante, ou les données chiffrées de suivi de la population étudiante.

Recommandations pour l'établissement

Le pilotage de la formation pourrait être amélioré par le développement d'une politique d'autoévaluation, l'usage constant de l'évaluation de la formation par les étudiants et par une prise en compte régulièrement de données chiffrées (en particulier celles fournies par l'Observatoire au niveau de l'établissement).



La lisibilité du « projet personnel et professionnel » pourrait être améliorée et les compétences mieux déclinées pour permettre aux étudiants de valoriser leur formation et leur diplôme. Cette valorisation pourrait être renforcée en développant les liens déjà existants avec le milieu socio-professionnel dans une ville à forte vocation européenne.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	Années antérieures à la fusion des trois universités de Strasbourg - Données indisponibles			119	128
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)				84	72
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3				63	67
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante				35 %	45 %
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante				2	0
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)				41 %	40 %
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				43,7 %	43 %
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire					
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					
	L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	500	610	546 et 540		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	20 %	15 %	20 % et 34 %		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	20	19	20 et 17		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	879	1020	889 et 653		
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	92	59	58 et 184		



Observations de l'établissement



Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur

**Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur**
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Affaire suivie par
Frédérique GRANET-
LAMBRECHTS
Vice-présidente Formations
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

Objet : Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters
Nos Réf. : FG/MA/N° 2012-076

Secrétariat :
Martine ARRO
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Mention : Géographie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n°S3LI130004224

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1^{er} janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

L'AERES souligne plusieurs points forts du dossier, en particulier : la cohérence de l'équipe et du projet pédagogiques ; l'intérêt des stages de terrain ou d'observation ; la place de l'insertion professionnelle par le biais des stratégies d'accompagnement de l'étudiant dans leur orientation, l'intégration de professionnels dans la formation et la prise en compte des débouchés. Cependant, d'autres éléments font l'objet d'une évaluation plus critique : le manque d'ouverture vers d'autres matières (passerelles et réorientations) ; le pilotage de la formation mal soutenu, selon l'AERES, par la politique d'autoévaluation (évaluation de la formation par les étudiants et suivi de la population étudiante). En réponse aux recommandations de l'AERES, nous apportons un certain nombre d'éclairages.

• ***Ouverture vers d'autres matières***

Le resserrement disciplinaire de notre formation est un choix parfaitement assumé. Il garantit l'acquisition des savoirs et des compétences nécessaires à la poursuite d'études en Master ou à une valorisation à plus court terme sur le marché du travail. Notre cursus de Licence donne ainsi une large part, dès la première année, à la maîtrise des connaissances fondamentales dans les divers champs de la géographie mais aussi à l'apprentissage des méthodes et outils de l'analyse spatiale (informatique, cartographie, statistiques, télédétection, SIG et terrain). Par ailleurs, cette orientation

répond aussi au souhait clairement exprimé par nos étudiants, dans toutes les enquêtes menées au cours de la précédente habilitation. Enfin, cette position est le fruit de l'expérience pratique des deux précédents quadriennaux. Elle s'adapte, en effet, aux contraintes inhérentes à l'élaboration d'emplois du temps équilibrés et opérationnels, comme aux exigences des calendriers d'examens. Néanmoins, des ouvertures et des passerelles ont été ménagées sous différentes formes : par le choix d'UE optionnelles offertes à chaque semestre, libres ou orientées vers d'autres domaines de l'environnement et des sociétés (histoire, sociologie, sciences de la terre, sciences de l'éducation) ; par l'accès proposé au niveau L3 à un parcours d'aménagement du territoire qui intègre l'intervention de divers spécialistes des politiques de l'aménagement et du développement territorial.

- **Pilotage de la formation et politique d'autoévaluation**

- **Evaluation de la formation par les étudiants**

Nous contestons les réserves émises par l'AERES sur ce point. Le chapitre III.C du projet explicite clairement le dispositif d'autoévaluation : évaluation systématique globale de la mention dans le cadre de l'opération "Evaluation-qualité" des formations, patronnée par l'établissement (initiée au cours de l'actuelle année universitaire 2011/2012) ; enquêtes plus spécifiques, conduites auprès de nos étudiants par les responsables d'années, sur le fonctionnement des UE (régulières depuis la rentrée 2009, début du précédent quadriennal) et les problèmes relevés dans les questionnaires généraux. Les résultats de ces opérations sont discutés en conseil pédagogique, en présence des représentants étudiants des formations (élus à parité du corps enseignant). Les solutions et les aménagements retenus sont ensuite soumis au conseil de faculté de la composante. Le conseil pédagogique est une institution originale au sein de l'Université de Strasbourg (voir chapitre III.A.1). Au cœur du pilotage de nos formations, il a fait ses preuves depuis de nombreuses années et assume effectivement le rôle d'un *conseil de perfectionnement* (voir chapitre III.B). A cela s'ajoutent les apports non négligeables des échanges réguliers des étudiants avec le responsable de leur année et des remontées des jurys semestriels. Ces diverses contributions ont été à l'origine de plusieurs modifications de maquette au cours de la précédente habilitation, comme elles ont bénéficié, dans une large mesure, aux évolutions affichées par l'actuel projet de licence.

- **Suivi de la population étudiante**

Notre projet ne prend pas en compte effectivement de données chiffrées sur le suivi des cohortes d'étudiants. Pour autant nous ne négligerons pas cet élément de réflexion au cours de la prochaine habilitation. C'est pourquoi nous avons engagé une étude sur le devenir des étudiants, sur la base d'un questionnaire qui sera soumis à nos anciennes promotions.